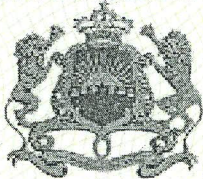


MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DES TRANSPORTS

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE



DIRECTION DE L'AERONAUTIQUE CIVILE

CERTIFICAT D'AGREMENT N° : CN-MA40/14

Le présent agrément est délivré en application des dispositions de l'arrêté n° 1027-00 du 16 Joumada II 1422 relatif, aux conditions d'agrément et de surveillance continue des organismes de maintenance d'aéronefs et les conditions indiquées ci-après. Il certifie que :

**L'ORGANISME DE MAINTENANCE DES AERONEFS
AIR OCEAN MAROC
HANGAR N 0 7 AEROPORT DE BENSLIMANE**


Est un organisme de maintenance autorisé à entretenir les produits répertoriés dans la fiche de données associée jointe en annexe et à délivrer des certificats libératoires et des approbations de remise en service suite aux travaux de maintenance qu'il a effectué en utilisant la référence ci-dessus.

Le présent agrément :

1. est limité aux dispositions spécifiques de maintenance figurant dans la fiche de données associée ;
2. exige le respect des procédures spécifiées dans le MOE approuvé par la DAC ;
3. reste valide tant que l'organisme de maintenance agréé reste conforme aux règlements de navigabilité des aéronefs en vigueur.

Sous réserve du respect des conditions énoncées ci-dessus, le présent agrément est valable jusqu'au **06 MAI 2021** tant qu'il n'est pas rendu, remplacé, suspendu ou retiré.

Date de délivrance : 09 MAI 2020

Signature : 

N° 004793



MOUNJI Khalid
Directeur de l'Aéronautique Civile

ROYAUME DU MAROC

Ministère du Tourisme et Transport Aérien et Artisanat et Economie Sociale 1/2

Direction Générale de l'Aviation Civile

المملكة المغربية

وزارة السياحة والنقل الجوي والصناعة التقليدية والإقتصاد الإجتماعي

المديرية العامة للطيران المدني

FICHE DE DONNEES ASSOCIEE
ANNEXEE AU CERTIFICAT D'AGREMENT N° : CN- MA40/14
AU NOM DE : AIR OCEAN MAROC
Site : AEROPORT DE BENSLIMANE


CLASSE	CATEGORIES	LIMITATIONS	BASE	LIGNE
AERONEFS	A1 : Avions de 5700 Kg et plus.	CESSNA 650 (Honeywell TFE731)	X	X
		BAe 125 Series 750/800XP/900XP (Honeywell TFE731)		
	A2 : Avions de moins de 5700 Kg.	BEECH 200 Series (PWC PT6)		
		PA-46-500-TP Up to 200H/12mois inspection		
	A3 : Hélicoptères (Helicopters)	CESSNA 400 SERIES (Continental)		
	BELL 412 (PWC PT6) "Up to 600 Hrs 12 Months inspection"			
Moteurs & APU	NON CONCERNE			
Eléments autres que Moteurs ou APU Complets (Components other than complete engines or APUS)	NON CONCERNE			
Travaux Spécialisés (Specialised Services)	NON CONCERNE			

Date de délivrance : 06 MAI 2020

Valable jusqu'au 06 MAI 2021

Date de modification : 14 OCTOBRE 2020

Signature :


 Directeur de l'Aéronautique Civile
 Le Chef de la Division
 des Infrastructures Aéroportuaires
 Nabii MASSALI